



RESTAURATION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

GUIDE DE RÉSERVATION / ANNULATION
DES REPAS DEPUIS LE COMPTE **PASS+**



www.hauts-de-seine.fr

WWW.PASSPLUS.FR



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

L'OUTIL DE RÉSERVATION /ANNULATION DES REPAS ÉVOLUE À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 :

- > l'ergonomie a été améliorée (plus de lisibilité, ajout de messages)
- > le calendrier est ouvert toute l'année scolaire (au lieu de 5 semaines),
- > l'heure limite de réservation/annulation de 3 jours ouvrés passe à minuit (au lieu de midi).

FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVATION/ ANNULATION DE REPAS SUR PASS+

Lors de l'inscription à la cantine depuis le compte PASS+, vous avez choisi une « semaine type » (de 1 à 5 jours selon le règlement intérieur de l'établissement). Cette action a réservé automatiquement les repas pour toute l'année scolaire.

Depuis votre compte Pass+, vous pouvez :

- > Modifier le choix de « semaine type » pour l'adapter à l'emploi du temps définitif de votre enfant jusqu'au 27 septembre. Après cette date, vous devrez en faire la demande au collège. Les modifications apportées actualiseront automatiquement le planning de réservation des repas pour toute l'année scolaire.
- > Modifier le planning de réservation tout au long de l'année (ajout ou suppression de repas) sous réserve de le faire dans un délai minimum de 3 jours ouvrés avant le repas (avant minuit). Passé ce délai, les repas non consommés mais non annulés seront facturés.

Une annulation de repas après ce délai de 3 jours ouvrés ne sera pas possible. Les repas non consommés qui n'auraient pas été annulés dans ces conditions seront dus par la famille.

Un repas annulé avant 3 jours ouvrés ne sera pas facturé.

ATTENTION, seront facturés :

- Les repas non réservés et consommés
- Les repas réservés et non consommés

COMMENT CALCULER LA RÈGLE DES 3 JOURS OUVRÉS ?

Jour du repas à annuler	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Jour limite d'annulation	Mercredi précédent avant minuit	Jeudi précédent avant minuit	Vendredi précédent avant minuit	Lundi précédent avant minuit	Mardi précédent avant minuit
	Soit 5 jours	Soit 5 jours	Soit 5 jours	Soit 3 jours	Soit 3 jours

Horaire de prise en compte de l'annulation pour le calcul des 3 jours : minuit.

Exemple : si vous annulez le repas du vendredi, vous devrez le faire avant le mardi minuit

COMMENT EFFECTUER UNE ANNULATION OU UNE RÉSERVATION DE REPAS ?

- 1 Connectez-vous à votre compte Pass+ et cliquez sur « restauration scolaire »

Statut

Profil validé

- ✓ Carte Pass+ fabriquée le 14/09/2022
- ✓ Energies à votre établissement

Bénéficiez des services offerts par le Pass+ !

Aide financière - activités extrascolaires

 

Ces cartes-moyens électroniques vous permettent de bénéficier d'activités sportives et culturelles. Profitez-en !

[Effectuer une transaction](#)

[Voir toutes mes transactions](#)

[Rechercher les organismes affiliés Pass+](#)

Boursiers : bénéficiez d'une aide financière de 20€ supplémentaires.

Ces 20€ s'ajoutent au montant le plus haut de la formule choisie.

En attente de contrôle

[Alertation de bourse](#) [Appeler](#)

Ordinateur Portable



Sous condition de ressources des familles, un ordinateur portable est mis à disposition gratuitement de tous les collégiens scolarisés ou domiciliés dans les Hauts-de-Seine, de l'entrée en classe à la 3ème (pour les élèves de 2e, la demande doit être établie avant le 31 décembre de l'année N).

Prenez connaissance des conditions détaillées de mise à disposition et demandez votre ordinateur ci-dessous.

[Gérer ma demande d'ordinateur](#)

Aide financière - Carte imagine R scolaire



Vous êtes boursier et domicilié dans les Hauts-de-Seine ? Bénéficiez dès maintenant du remboursement total ou partiel de votre abonnement imagine R.

Prenez connaissance des conditions détaillées de remboursement et demandez votre aide financière ci-contre.

[Demander / suivre le remboursement](#)

Liens utiles

[Carnet de liaison des parents d'élèves](#)

[Demande de prise en compte des besoins particuliers](#)

[Demande de prise en compte des besoins particuliers](#)

[Demande de prise en compte des besoins particuliers](#)

Restauration scolaire



Inscrirez vos enfants, réservez/annulez des repas et accédez à vos factures en ligne.

[Accéder](#)

Bons plans



Bénéficiez de places pour des rencontres sportives ou de réductions pour des spectacles.

[Accéder](#)

Soutien scolaire



Profitez du service de soutien scolaire gratuit en ligne.

[Accéder](#)

- 2 Cliquez sur le bouton « Accès au planning » ➔ le planning des repas réservés s'affiche

← Retour

Annulation Réserveation

	2023 mai-juin s 22					2023 juin s 23					2023 juin s 24					2023 juin s 25											
	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
Louise DUPONT	R	R					R	R		R				R	R		R				R	R		R			
Léa DUPONT	R		R	R			R	R		R				R	R		R				R	R		R			

Légende :

R Réserveation validée R Demande de réserveation A Demande d'annulation

Abandonner Enregistrer

- 3 cliquez sur le bouton « réserveation » ou « annulation » selon votre souhait

- 4 une pop-up s'ouvre ➔ suivez les 3 étapes

Réserveation(s) de repas

Étape 1 : Sélectionner l'enfant concerné par une réserveation de repas.

Enfant(s) inscrit(s) à la cantine :

- Louise DUPONT
 Léa DUPONT

Étape 2 : Sélectionner le(s) jour(s) concerné(s).

Pour information, vous pouvez agir sur toute l'année scolaire (hors vacances).

Début

Fin

06/06/2023

06/06/2023

Étape 3 : Cliquez sur le bouton suivant.

Retour

Suivant

Exemple de pop-up renseignée, cliquez sur suivant

Réservation(s) de repas

Étape 1 : Sélectionner l'enfant concerné par une réservation de repas.

Enfant(s) inscrit(s) à la cantine :

Louise DUPONT

Léa DUPONT

Étape 2 : Sélectionner le(s) jour(s) concerné(s).

Pour information, vous pouvez agir sur toute l'année scolaire (hors vacances).

Début

Fin

06/06/2023

06/06/2023

Étape 3 : Cliquez sur le bouton suivant.

Retour

Suivant

5 le planning avec votre demande de modification s'affiche

← Retour

Annulation Réservation

Louise DUPONT

Légende :

- R Réservation validée
- R Demande de réservation
- A Demande d'annulation

Abandonner Enregistrer

Detailed description: The screenshot shows a web interface for meal reservations. At the top, there are buttons for 'Annulation' and 'Réservation'. Below is a calendar for the child 'Louise DUPONT'. The calendar spans from May 2023 to June 2023. The days are color-coded: blue for 'Réservation validée', green for 'Demande de réservation', and red for 'Demande d'annulation'. A legend at the bottom explains these colors. At the bottom right, there are buttons for 'Abandonner' and 'Enregistrer'.

R sur le jour du repas réservé

A sur le jour du repas annulé

6 cliquez sur le bouton **Enregistrer**. Un mail de confirmation vous sera envoyé immédiatement.

Informations pratiques

En cas de sorties scolaires, stages, voyages, journées pédagogiques :

L'annulation des repas revient à la charge de la famille. Les repas non annulés dans les délais seront facturés.

En cas de grève ou tout autre motif ne permettant pas le service de restauration :

Une annulation en masse des réservations de repas pour tous les collégiens pourra être effectuée par le collège ou le Département des Hauts-de-Seine.

Si le restaurant scolaire est tout de même ouvert notamment en cas de grève, la facturation des repas sera faite selon les repas consommés

En cas d'absence pour maladie ou cas de force majeure ou circonstance exceptionnelle appréciée par le Département :

Un justificatif (attestation sur l'honneur signée par la famille) devra être adressé par la famille au Département à l'adresse suivante : *restauration-scolaire@hauts-de-seine.fr*

Le délai de transmission du justificatif d'absence est fixé à deux semaines après le retour en classe du collégien. Les repas non annulés dans les délais ne seront pas facturés ; une régularisation sera apportée à la facture du mois suivant.

Cas d'absence non prévue d'un professeur, le collégien souhaite rentrer à son domicile :

Le repas réservé et non consommé par l'élève sera facturé à la famille. Le collégien peut aller en étude et déjeuner à la cantine. Si une autorisation de sortie des parents est transmise au collège, le repas sera tout de même facturé.

UNE ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE PASS+

09 69 32 60 92

[n° non surtaxé]

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 19h



www.hauts-de-seine.fr



LE TRI
+ FACILE



DÉPLIANT



BAG
DE
TRI